

## Analyse des offres MOE

### Chantier rénovation énergétique RANDENS

#### 1 LE CADRE

##### 1.1 Objet du marché

Le présent marché concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades de l'école de Randens : isolation thermique / Changement des menuiseries + VR / Mutualisation du chauffage avec la Mairie / Rénovation de deux appartements. Le présent marché a pour objet de confier au maître d'œuvre une mission dont les éléments constitutifs sont les suivants :

PRO : étude de projet

VISA : supervision de l'étude structure d'exécution

ACT : dossier de consultation des entreprises

DET : direction de l'exécution des travaux

AOR : réception des travaux

##### 1.2 Déroulement de la consultation

La consultation s'est déroulée du 25 janvier au 15 février via la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) et publiée par presse via le Dauphiné Libéré. 25 dossiers ont été retirés, 3 offres ont été déposées.

Nous avons pris connaissance des offres le 15 février à 12h

#### 2 ANALYSE DES OFFRES

##### 2.1 Généralités

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

60% technique

40% rémunération

- La partie technique est décomposée en 2 thèmes :

Organisation générale du prestataire 12 points

Méthodologie d'exécution des travaux 13 points

Avec pour principe de notation

Appréciations	Note sous-critère	Justification
Manquant	0	Sous-critère pour lequel le candidat n'a pas fourni l'information ou des informations non pertinentes (sans pour autant que cette offre puisse être déclarée irrégulière)
Insuffisant	1/3	Sous-critère pour lequel le candidat a pas fourni mais dont le contenu et incomplet et répond de manière succincte ou partielle aux attentes spécifiées dans le règlement de consultation
Suffisant	2/3	Sous-critère pour lequel le candidat a fourni l'information demandée par rapport aux attentes spécifiées dans le règlement de la consultation
Très satisfaisant	1	Sous-critère pour lequel le candidat a fourni l'information demandée d'une manière détaillée ou améliorante par rapport aux attentes spécifiées dans le règlement de la consultation

-Les notes de rémunération sont attribuées suivant la formule suivante :

Note candidat (n) = Note maximale –  $\{ \{ (\text{prix candidat (n)} / \text{prix moins disant}) - 1 \} * (\text{Note maximale} / 2) / X \}$

X ayant pour valeur 0,25 dans le cadre du présent appel d'offre.

## 2.2 Analyse technique

Hélène GRILLET a répondu point par point à l'ensemble des critères du règlement de consultation.

Cependant nous pouvons considérer que toutes les offres répondent au RC et sont acceptable

### 2.2.1 Organisation générale

Les trois offres répondent aux exigences du RC en termes d'organigramme de l'équipe projet, mais Hélène GRILLET précise le nombre de jour prévu par intervenant pour chaque phase du chantier.

Organisation générale	Points	EGA	g.architectes	Hélène GRILLET
organigramme de l'équipe projet	12	8	8	12
rôle et expérience				
Description et organisation détaillée des moyens humains et taux de présence	12	8	8	12
<i>s/total</i>				

### 2.2.2 Méthodologie d'exécution des travaux envisagée

Concernant le mode d'organisation du chantier les trois offres répondent aux critères du RC. Pour la partie technique de réalisation, le cabinet EGA propose un traitement des fissures de la structure, ainsi que le traitement des accès PMR. Cette offre insiste particulièrement sur les enjeux concernant la mise en œuvre des matériaux.

<b>Méthodologie d'exécution des travaux envisagée</b>	<b>Points</b>	<b>EGA</b>	<b>g.architectes</b>	<b>Hélène GRILLET</b>
Mode d'organisation du chantier	13	13	8,666666667	8,666666667
Techniques de réalisation				
<i>s/total</i>	13	13	8,666666667	8,666666667

### 2.3 Rémunération

Les montants des offres sont les suivants :

Candidat	EGA	g. architectes	Hélène GRILLET
Montant	54800€	74862,6€	48430,53€

Selon la formule de calcul, le nombre de points attribué est :

<b>Taux de rémunération</b>		54800	74862,6	48430,53
Note rémunération	40%	12,28274465	-1,52576278	16,66666667
<i>s/total</i>		16,66666667	12,28274465	0

### 3 Résultats

Lorsque que l'on cumule les notes obtenues, le résultat est le suivant :

	<b>Points</b>	<b>EGA</b>	<b>g.architectes</b>	<b>Hélène GRILLET</b>
<b>Note technique</b>	60%			
organisation générale	12	8	8	10
méthodologie d'exécution des travaux	13	13	8,666666667	8,666666667
<i>s/total</i>	25	21	16,66666667	18,66666667
<b>Taux de rémunération</b>		54800	74862,6	48430,53
Note rémunération	40%	12,28274465	-1,52576278	16,66666667
<i>s/total</i>	16,66666667	12,28274465	0	16,66666667
<b>Total</b>	41,66666667	33,28274465	16,66666667	35,33333333

Hélène GRILLET remporte la meilleure note.